

## INTERVENTION DES PRESIDENTS DES CAF DE BASSE et HAUTE-NORMANDIE

Madame la Ministre,

Les Conseils d'administration des CAF du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime partagent les mêmes préoccupations exprimées par de nombreuses CAF, suite aux très importantes difficultés qu'elles rencontrent maintenant depuis plusieurs années pour assumer leur mission de service public.

Elles regrettent d'autant plus cette situation qu'elles constatent vraiment une forte dégradation de la situation économique et sociale des Familles, lesquelles sont légitimement en droit d'attendre des services publics et plus particulièrement de nos organismes des réponses rapides propres à alléger leurs difficultés.

Or, force est de constater que malgré les efforts des personnels, auxquels il convient ici de rendre hommage, les CAF de Basse et Haute-Normandie comme beaucoup d'autres CAF sont contraintes d'effectuer de plus en plus souvent des choix de gestion au détriment de l'accueil et de l'écoute des plus fragiles de nos concitoyens.

En effet, les réductions de l'offre de service sur les lignes d'accueil du public, de très exceptionnelles sont aujourd'hui devenues très fréquentes.

Nous sommes bien entendu tous pleinement conscients des très vives tensions financières qui conditionnent les arbitrages budgétaires mais, considérant qu'en période de crise les organismes sociaux doivent être au rendez-vous de la solidarité, nous vous prions instamment, Madame la Ministre, d'attribuer au réseau des CAF pour la prochaine Convention d'objectifs et de gestion les moyens en adéquation avec les charges confiées aujourd'hui à nos organismes.

Madame la Ministre, nous vous en remercions.